DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Samedi 17 octobre 2026

MAËL DE CALAN À L'ÉCOUTE DES ENJEUX DE PLOMEUR

Ce vendredi 16 octobre, Maël DE CALAN, Président du Département, s'est rendu à Plomeur pour échanger avec le maire, Ronan CREDOU et son équipe municipale. Les échanges ont permis d'aborder les enjeux de la commune et d'identifier les besoins de soutien du Département.

LA COMMUNE DE PLOMEUR ET LE SITE DE LA POINTE DE LA TORCHE À L'ÉPREUVE DU RECUL DU TRAIT DE CÔTE

À l'occasion de cette rencontre sur le terrain à Plomeur, les élus se sont rendus sur le site de la pointe de la Torche. La commune est en réflexion afin d'adapter le site au recul du trait de côte, de préserver l'écosystème fragilisé, et de valoriser le patrimoine littoral et maritime. Elle souhaite associer pleinement le Département à la gouvernance du projet. Ces aménagements doivent être faits en améliorant l'accueil du public et en accompagnant la dynamique économique générée par le site.

Pour ce faire, la commune de Plomeur envisage la mise en retrait des parkings avec une renaturation des espaces, la création de cheminements piétons et l'aménagement d'une maison de site.

« *Ces échanges en direct entre les maires et le Département permettent de cibler rapidement les projets qui ont besoin d'un soutien urgent et d'apporter une solution adaptée et immédiate* », indique Maël DE CALAN, Président du Département.

PACTE FINISTÈRE : LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Voté en octobre 2021, le Pacte Finistère est le dispositif de soutien du Département aux territoires.

Il est doté d'une enveloppe globale de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental.

« *Nous travaillons avec les communes, au plus près de leurs besoins, en finançant des milliers de projets jugés utiles par les élus locaux* », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

Depuis 2022, le Département a accordé 324 000 euros de subventions à la commune de Plomeur au travers du Pacte Finistère. Parmi les projets subventionnés figurent la réorganisation de l'espace de stationnement du pôle médical (35 000 euros), la création d'un parc de jeux (40 000 euros), la restructuration des sanitaires du site de la Torche (40 000 euros), la rénovation thermique et phonique du restaurant municipal (80 000 euros), des aménagements cyclables vers la Torche (100 000 euros), ou encore une subvention de 29 000 euros accordée dans le cadre de l'appel à projets accessibilité des plages pour la plage de la Torche.

Contact presse :
presse@finistere.fr
06 87 85 60 16
www.finistere.fr/communique-de-presse/

Conseil départemental du Finistère
Kuzul departamant Penn-ar-Bed
32 bd Dupleix, CS 29029 29196 Quimper Cedex